

Annexe A

Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba

État récapitulatif des recettes selon la source

pour l'exercice clos le 31 mars 2007, avec les chiffres correspondants de l'exercice précédent.

Recettes réelles 2006-2007 (milliers de \$)	Recettes réelles 2005-2006 (milliers de \$)	Hausse/ (Baisse) (milliers de \$)	Note expl.	Source	Recettes Réelles 2006-2007 (milliers de \$)	Budget 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
PROGRAMMES DE FONCTIONNEMENT COURANTS :								
Gouvernement du Canada								
4,3	3,3	1,0	1	Programme d'indemnisation pour la rage	4,3	2,4	1,9	6
--	99,1	(99,1)	2	Frais d'administration du programme de soutien du revenu	--	70,0	(70,0)	7
--	100,0	(100,0)	3	Programme de surveillance de l'ESB	--	--	--	
149,7	--	149,7	4	Sommes récupérables du programme de prospection des sols	149,7	550,0	(400,3)	8
154,0	202,4	(48,4)		Total partiel	154,0	622,4	(468,4)	
Autres recettes :								
3 015,7	2 942,6	73,1	5	a) Droits	3 015,7	2 711,3	304,4	9
43,7	65,1	(21,4)		b) Divers	43,7	46,0	(2,3)	
3 059,4	3 007,7	51,7		Total partiel	3 059,4	2 757,3	302,1	
3 213,4	3 210,1	3,3		Revenu total du Ministère	3 213,4	3 379,7	(166,3)	

Notes explicatives

1. La hausse de 100 000 \$ des recettes provenant du Programme d'indemnisation pour la rage du gouvernement du Canada s'explique par une augmentation du nombre de cas de rage en 2006-2007.
2. La baisse de 99 100 \$ des recettes en frais d'administration du programme de soutien du revenu du gouvernement du Canada s'explique par la tabulation et l'enregistrement des comptes débiteurs de 2006-2007 en 2007-2008.
3. La baisse de 100 000 \$ des recettes provenant du programme de surveillance de l'ESB du gouvernement du Canada s'explique par les remboursements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) en 2005-2006.
4. La hausse de 149 700 \$ des recettes provenant des sommes récupérables du programme de prospection des sols s'explique principalement par le recouvrement prévu de montants du gouvernement fédéral pour les coûts de l'expansion du programme de prospection des sols.
5. La hausse de 73 100 \$ des recettes en droits est principalement le résultat des éléments suivants :
 - a) 165 000 \$ L'augmentation des recettes en frais de diagnostic vétérinaire découle des préoccupations croissantes à l'égard des maladies infectieuses et d'une augmentation du nombre d'analyses au laboratoire des Services de diagnostic vétérinaire.
 - b) 30 200 \$ La réduction nette des recettes provenant de la location à bail des terres domaniales s'explique par une réduction du nombre de propriétés louées qui a été causée par le réaménagement du canal de dérivation. Elle a été partiellement contrebalancée par une hausse des tarifs applicables aux permis et baux à fourrage, qui sont passés de 1 87 \$ par unité animale-mois (UAM) à 1,88 \$ par UAM.
 - c) 18 000 \$ La baisse des recettes provenant des permis des vendeurs et des concessionnaires de machines agricoles s'explique par le fait que les permis sont valides pour une période de deux ans et que la grande majorité des renouvellements de permis a eu lieu en 2005-2006.
 - d) 14 700 \$ La baisse des recettes provenant des licences visant les produits antiparasitaires et les engrais chimiques s'explique par la réduction de la demande de licences d'opérateur antiparasitaire.
6. L'écart positif de 1 900 \$ par rapport au budget du programme d'indemnisation pour la rage du gouvernement du Canada s'explique par une légère augmentation du nombre de cas de rage.
7. L'écart négatif de 70 000 \$ par rapport au budget des sommes récupérables des frais d'administration du programme de soutien du revenu du gouvernement du Canada s'explique par la tabulation et l'enregistrement des comptes débiteurs de 2006-2007 en 2007-2008.

8. L'écart négatif de 400 300 \$ par rapport au budget des sommes récupérables du programme de prospection des sols s'explique par la signature tardive de l'accord fédéral-provincial étendu sur la prospection des sols, qui a occasionné un délai dans la mise en oeuvre du programme.
9. L'écart positif de 304 400 \$ par rapport au budget des recettes en droits est principalement le résultat des éléments suivants :
 - a) 394 100 \$ L'augmentation des recettes en frais de diagnostic vétérinaire découle des préoccupations croissantes à l'égard des maladies infectieuses et d'une augmentation du nombre d'analyses au laboratoire des Services de diagnostic vétérinaire.
 - b) 64 300 \$ La réduction nette des recettes de la location à bail des terres domaniales s'explique par une réduction du nombre de propriétés louées qui a été causée par le réaménagement du canal de dérivation. Elle a été partiellement contrebalancée par une hausse des tarifs applicables aux permis et baux à fourrage, qui sont passés de 1 87 \$ par unité animale-mois (UAM) à 1,88 \$ par UAM.